

DEC141078DR17

Décision portant délégation de signature à Catherine Boyen pour les actes relevant des attributions de la personne responsable des marchés (DU) de l'unité UMR8227 intitulée Laboratoire de biologie intégrative des modèles marins

LA DIRECTRICE D'UNITE,

Vu l'ordonnance n° 2005-649 du 6 juin 2005 modifiée relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés publics ;

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu la décision DEC100014DAJ du 21 janvier 2010 portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins et désignation des personnes responsables des marchés au CNRS ;

Vu la décision DEC133018DGDS du 20 décembre 2013 portant création de l'unité mixte de recherche n°8227 intitulée Laboratoire de biologie intégrative, dont la directrice est Catherine Boyen ;

DECIDE :

Article 1^{er}

Délégation est donnée à Mirjam Czjzek, directrice de recherche de 1^{ère} classe, Catherine Leblanc, chargée de recherche de 1^{ère} classe, Marc Meneyrol, ingénieur de recherche de 1^{ère} classe, Béatrice Noblot, ingénieure d'études de 1^{ère} classe et de Dominique Le Duff, assistante ingénieure, à l'effet de signer au nom de la directrice d'unité tous les actes et décisions relevant de ses attributions de personne responsable des marchés en application de l'article 2.1 de la décision DEC100014DAJ susvisée¹.

Article 2

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement de directrice (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégués ou du non-renouvellement de l'unité.

Article 3

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Roscoff, le 31 mars 2014

La directrice d'unité

Catherine BOYEN

¹ Pour mémoire le(la) directeur(trice) d'unité est personne responsable des marchés à hauteur de 134 000 € HT au 01/01/2014